

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice	29
- présents	25
- votant par procuration	4
- absent	0
- total des votants	29

xxx

Affichage en mairie et publication sur le site Internet de la Ville de la liste des délibérations
examinées en séance faits le 29 septembre 2023.

xxx

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi vingt-huit septembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le vingt et un septembre, s'est assemblé en session ordinaire accessible au public dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christine DÉCHAMPS, Maire.

Étaient présents :

Mme Christine DÉCHAMPS, Maire,

M. Kamel BELGHACHEM, Mme Emmanuelle PATIN, Mme Marie-Hélène LONGO, M. Franck LEMAÎTRE,
Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Pascal SZALEK, Mme Evelyne BAILLEUL, Adjointes,

Mme Chantal BEAUDOIN, Mme Michelle DAJON, Mme Brigitte POLLET, Mme Nathalie CASTEL, M. Sébastien MORO,
M. Junior MOUDJIH A FIONG, M. Tarek HAMMAN, M. Fabrice LEPAREUX, M. Omar BELGHACHEM, M. Johan GONZALEZ,
Mme Arlette LECACHEUR, Mme Sylvie DE MILLIANO, M. Patrick CIBOIS, M. Jean-Yves GOGNET, M. Thierry GIMAY, Mme
Djémaïa TAKARLI, Mme Sourayo OUF, Conseillers Municipaux.

Excusés :

M. Yves GIMAY	qui donne pouvoir à	Mme Chantal BEAUDOIN
Mme Marianne DUHAMEL	qui donne pouvoir à	M. Franck LEMAÎTRE
M. Patrick WALCZAK	qui donne pouvoir à	M. Jean-Yves GOGNET
Mme Anne-Lise COUTURE	qui donne pouvoir à	M. Patrick CIBOIS

Absent :

//

formant la majorité des membres en exercice.

M. Jean-Yves GOGNET est nommé secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

Délibération n°: D.61/09.23

Objet : Animations de Noël - Patinoire
Fixation des tarifs d'accès

VILLE DE LILLEBONNE
Réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 28.09.2023

Délibération n°: D.61/09.23

**Objet : Animations de Noël - Patinoire
Fixation des tarifs d'accès**

Madame LONGO indique que dans le cadre des animations de fin d'année, la Ville de Lillebonne installera une patinoire synthétique provisoire sur la place piétonne Sadi Carnot.

Afin de gérer l'utilisation et la fréquentation de cet équipement, il est proposé de fixer les tarifs d'accès comme suit :

- Accès patinoire tout public..... : 2,00 €/unité (pour 1 heure de glisse)
- Achat de tickets en grande quantité (minimum 100)..... : 1,50 € /unité (pour 1 heure de glisse)
- Location particulière pour une soirée : 350,00 € (pour 2 heures de glisse)
- Enfant de moins de 6 ans : Accès gratuit (pour 1 heure de glisse)
- Accompagnateur (sans patin) : 1,00 €/unité (pour 1 heure de glisse)
- Enfants des familles bénéficiaires du CCAS (de 3 à 17 ans) : 200 entrées gratuites remises au CCAS

Ces tarifs seront appliqués du samedi 9 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de fixer les tarifs d'accès à la patinoire comme indiqué ci-dessus,
- d'autoriser l'application de ces tarifs du samedi 9 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024,
- d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,



Le Maire de Lillebonne,

Christine DÉCHAMPS.

Le secrétaire de séance,

Jean-Yves GOGNET.